

**Sujet :** [INTERNET] Projet de centrale photovoltaïque au sol - La Lande du Maine- Saint-Pierre-La-cour

**De :** Stéphanie LEFEUVRE <

**Date :** 16/12/2021 20:31

**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

bonsoir

projet avec aucunes concertations avec les habitants et riverains

projet imposé

la commune de Bréal a été ignorée au début du projet pas d informations

tres peu de contact et partage avec la commune de Saint Pierre La Cour

dégradation du paysage et du visuel sur un merlon artificiel mais très bien intégré dans l environnement

inquiétude pour la faune et la flore qui sont bien présentes malgré les dires

incertitude pour la valeur immobiliere des habitations des riverains aucune garantie sur l impact occasionné par la centrale solaire

risque d éblouissement aucunes explications rassurantes developées par une étude incompréhensible et confuse

aucunes justifications techniques et de rentabilité pour l implation d une centrale sur un merlon , moins productive qu une installation sur sol plat

dossier d enquete publique baclé et incomplet ( toutes les etudes ne sont pas réalisées ) beaucoup de questions sans réponses

l entreprise kernum ne présente pas toutes les garanties :

peu de connaissances techniques

mauvaise communication

peu d expériences et de références

cordialement

mickael lefeuvre (adjoint bréal sous vitré)

bonne réception